



ALMA

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Compte-rendu de la 19ème Assemblée Générale Ordinaire de l'ALMA du 29 janvier 2022 statuant sur l'exercice 2021

31 adhérents étaient présents, avec pour le Bureau : Nicole Anconina (présidente), Lucienne Jean (secrétaire), Gérard Jean (trésorier), et Michelle Bailly, Jean-Michel Barbier, Pierrette Camus, Marie-Jo Desmet, Jean-Marie Dezobry, Odile Dufau, Claire et Jean-Claude Dumont, Rosel Edvarsson-Giron, Isabelle Farrell, Nathalie et Laurent Felber, Françoise et Bernard Gandrille, Roberta et Gérard Goldblum, Viviane Hugond, Bernard Jeannès, Marianne et Pierre Legrand, Claudine et Pierre Matraiotti, Jacques Moreilleras, Nicole Moya-Cornic, Isabelle Pellerin, Annie Velleine, Elisabet et Lucien Vial.

Annick Jeannès (vice-présidente), en convalescence, a participé pour une partie (40 premières minutes et fin de l'AG) en visioconférence.

24 adhérents étaient excusés : Maurice Anconina, Camille Boudin, Dominique Chalvet, Yasmine Chani, Marie-Claude et Christian Coget, Liliane Collard, Sylvine et Patrick Cros, Marcelle Delécluse, Didier Desmet, Anne Dezobry, Robert Farrell, Robert Hossart, Jacqueline Jarige, Philippe Lamps, Monique Mangin-Rabelle, Corinne et Joseph Miccoli, Marie-Thérèse et Hervé Moula, Nicole Mouty, Hélène et Henri-Paul Soulodre, Josette Wiss.

Nous avons enregistré, depuis le début de l'année et au cours de l'AG, 12 adhésions « individuel » et 11 adhésions « couple ».

Les adhérents de 2021 avaient reçu par la poste leur convocation à l'AG. Le rapport d'activité, le rapport financier, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2021 ont été distribués au début de l'AG. Tous ces rapports sont mis sur notre blog (lamorlayealma.wordpress.com) et seront transmis (par mail ou sur papier) aux adhérents absents à l'AG.

Déroulement de l'assemblée générale

Nicole Anconina (présidente) remercie tous les participants à l'AG et rappelle l'ordre du jour.

1- **Rapport d'activité** - Lucienne Jean (secrétaire) rappelle d'abord trois décès survenus en 2021 qui ont touché notre association :

- Jacques Rimbert, en octobre : il nous a conseillé et soutenu dès les débuts de l'ALMA et il a toujours suivi avec attention nos activités.
- Michel Madeleine, en novembre : il a participé à certaines de nos lectures et fait des enregistrements de textes pour nous (textes de Paul Picot et de Pierre Minvielle-Péré)
- Anne Debard, adhérente dès 2002, avec qui nous avons travaillé sur le Lebensborn.

Lucienne présente ensuite le rapport d'activité pour l'année 2021 en rappelant aussi les activités qui avaient été prévues et qui ont été annulées à cause des conditions sanitaires. Parmi les activités réalisées, les visioconférences et les promenades ont été mises en place car elles étaient les seules activités possibles en période de confinement. A ces activités programmées, s'ajoutent les recherches menées sur la spoliation des juifs à Lamorlaye pendant la Seconde guerre mondiale et la réalisation, à la demande de la mairie, de la page « Lamorlaye Autrefois » depuis octobre 2020 dans Le MAG quand il y a une page disponible.

➤ **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

2- **Les Comptes : rapport financier** - Gérard Jean (trésorier) présente le rapport financier portant sur les comptes 2021. Il explique que, l'ALMA ayant fait cette année des dépenses pour l'impression de deux expositions, nos comptes sur l'exercice 2021 reprennent une partie de la provision qui avait été faite pour l'édition d'un livre « Lamorlaye d'hier à aujourd'hui ». Avec cette reprise de provision (750€), le résultat constaté sur l'exercice est de – 204€26.

Il répond aux questions des adhérents :

- Pourquoi une différence importante sur les charges et produits concernant les manifestations entre 2020 et 2021 ? Nous rappelons toujours l'année précédente dans la présentation de nos comptes. L'année 2020, avec les longues périodes de confinement que nous avons connues, a été hors norme et n'est pas un point de repère significatif : nous n'avons pas eu notre niveau d'activité, et donc de dépenses et recettes, habituel. Les montants des années précédentes, montrés à l'AG, sont plus proches de ceux de 2021 et voici un récapitulatif plus complet* qui montre que si on enlève les dépenses exceptionnelles d'édition de livre (en 2018) ou d'impression d'exposition (en 2021), les chiffres sont du même ordre de grandeur. La particularité de l'exercice 2021 consiste en beaucoup de dépenses d'exposition qui n'apportent aucune recette et un résultat exceptionnel (210€) pour l'ensemble des 3 visioconférences de février, mars et avril.

Année d'exercice	Dépenses « autres manifestations »	Recettes « autres manifestations »	Bilan « autres manifestations » hors livre / expo
2018			
Total présenté	2085€52	1727€69	- 357€83
Livre Minvielle	1717€48	930€00	- 787€48
2019			
Total présenté	1669€51	900€00	- 769,51
2020			
Total présenté	477€04	60€00	- 417€04
Exposition La Thève (payée par la mairie)	0€00	0€00	0€00
2021			
Total ne tenant pas compte des expositions	2664€41	2948€53	+ 284€12
Exposition Vigier	540€00	0€00	- 540€00
Exposition 1911-1921	1236€67	0€00	- 1236€67
Total présenté	4441€08		

- Pourquoi avoir fait imprimer ces deux expositions ? Lucienne rappelle que l'ALMA a fait de très nombreuses expositions en collant des documents (A4 ou A3) sur des feuilles de papier kraft de 60x80 que nous accrochons par des pinces sur des cartons. Cette méthode a été « inventée » en 2007 pour l'exposition *Lamorlaye d'hier à Aujourd'hui*. Pour les expositions précédentes, nous avons collé nos documents directement sur des cartons récupérés chez Carrefour. Mais quand on veut exposer en extérieur cette méthode est inutilisable. En 2011, nous avons fait imprimer sur PVC l'exposition *Lamorlaye d'Hier à Aujourd'hui* pour l'exposer dans les jardins de la mairie. Ensuite nous avons continué avec l'ancien système (Lebensborn, expositions Cheval, Saint-Vaast, ...) tout en faisant imprimer quand le côté esthétique nous semblait important (*Le Parc du château* en 2017, *La forêt du Lys* en 2019). Le confinement nous a conduit à exposer sur les grilles du château d'où l'impression sur bâches pour l'exposition *La Thève, Histoire et paysages & Parcours poétique* en 2020 (faite pour la semaine de l'arbre et payée par la mairie), l'exposition *Lamorlaye d'Hier à Aujourd'hui* (impression sur bâches en 2020 payée par la mairie) ; l'exposition *Vigier* en 2021 (payée par l'ALMA). Cela nous a donné le goût des expositions d'une certaine qualité esthétique et nous avons donc fait imprimer l'exposition *D'un recensement à l'autre, Lamorlaye, 1911-1921*. De plus, la méthode « papiers collés » aurait représenté un travail très long que nous n'aurions sans doute pas eu le temps de faire. Inconvénient de l'impression : les fautes découvertes après ne peuvent pas être corrigées ...
La discussion qui s'engage souligne l'intérêt des expositions sur les grilles du château qui sont vues par beaucoup de monde et font connaître notre travail.

- Qu'y a-t-il dans le coût des expositions ? Le travail de conception ne coûte rien mais c'est le fait d'imprimer sur PVC ou sur bâches qui a un coût.

➤ **Le compte d'exploitation, le bilan, le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

Les comptes : report à nouveau du résultat – Gérard explique le calcul du report à nouveau pour 2022 qui sera le suivant : 4779€35 (report à nouveau de l'exercice 2021) – 204€26 (résultat négatif de l'exercice 2021) = 4575€09.

➤ **L'affectation du résultat de l'exercice 2021 au report à nouveau est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

3- **Élection du bureau pour l'année 2022** - Nicole Anconina rappelle qu'avec la convocation à l'AG, nous avons

- expliqué qu'Annick Jeannès et elle-même souhaitaient rester au bureau mais en échangeant leurs fonctions
- dit que Lucienne et Gérard souhaitaient continuer avec leurs fonctions actuelles
- fait appel à d'autres candidatures

Nicole constate qu'aucune autre candidature n'a été proposée et soumet au vote le renouvellement du bureau, ainsi composé :

- ✓ Annick Jeannès, au poste de présidente ;
- ✓ Nicole Anconina, au poste de vice-présidente ;
- ✓ Lucienne Jean, au poste de secrétaire ;
- ✓ Gérard Jean, au poste de trésorier.

➤ **Les adhérents présents à l'assemblée générale, votent à l'unanimité pour ce bureau.**

Bien évidemment, les adhérents peuvent, s'ils le souhaitent, prendre en charge, avec le bureau, un sujet de leur choix et ils sont déjà plusieurs à le faire régulièrement ou ponctuellement.

4- **Propositions d'activités pour 2022** - Nicole Anconina (vice-présidente) présente les différents projets préparés par le bureau sortant pour l'année 2022.

Elle présente d'abord les manifestations déjà fixées :

- projets présentés à l'AG du 19 juin 2019 : la conférence de Nicolas Bilot du 27 février et les 20 ans de l'ALMA
- projets reportés à cause de la pandémie et annoncés depuis longtemps : la conférence de l'ALMA au festival inter-associatif du cinéma et le 2^{ème} Salon des Publications d'Histoire Locale
- projets décidés en fonctions des propositions des participants au Salon des publications à qui nous avons demandé s'ils pouvaient proposer une conférence pour le 1^{er} avril : conférence de Frédéric Gondron sur la ligne Chauvineau et de Gilles Bodin sur Bisetzky (date non encore fixée)

Elle présente ensuite les activités envisagées mais qui ne sont pas complètement définies et sur lesquelles l'ALMA n'est pas encore engagée.

La discussion qui s'engage est très riche :

- Marianne Legrand qui va animer les ateliers d'écriture au Salon des Publications d'Histoire Locale précise : elle propose un thème ; les participants rédigent leur texte ; et ensuite chacun lit son texte à haute voix. La diversité des « réponses » aux consignes est toujours très étonnante. On n'est pas obligé d'être écrivain plus ou moins amateur ni d'être très bon en orthographe ! Le thème proposé, s'il peut évoquer des situations personnelles, peut être traité librement : rien n'oblige à être sincère ! C

- la date envisagée pour une visite à Beauvais est celle du 2^{ème} tour des élections présidentielles : à revoir et penser à noter toutes les dates d'élection !
- les balades de l'ALMA avaient été fixées au mercredi dans l'espoir d'intéresser des enfants (nous en avons vu 3) mais il y a des écoles qui travaillent le mercredi après-midi. Les adhérents préféreraient qu'on ne se fixe pas sur un jour de la semaine. Nous notons de proposer des manifestations à différents jours de la semaine et du week-end.
 - Deux adhérents connaissent une conférencière qui pourrait faire une conférence sur Viollet le Duc et vont la contacter. Concernant ce projet nous avons contacté Yves Bück qui a écrit un article sur Viollet le Duc dans le N°14 des Cahiers de Chantilly mais il n'aime pas faire des conférences ; et le bureau n'avait pas d'autres conférenciers en vue. C'est donc une très bonne nouvelle ! En lien avec Viollet le Duc, la visite de la basilique de Saint-Denis, pourrait être complétée par une visite du château de Pierrefonds : à envisager avec un concert du Festival des Forêts.
 - refaire les visites du château de la Côte (Lamorlaye) faite en 2009 et des trois châteaux (Coye-la-Forêt) faite en 2011 : c'est possible en les intégrant à une balade de l'ALMA (balades prévues mais pas encore planifiées)**
 - visiter le château de Champlatreux**

Une précision suite à une question sur Les Lundis de la Tenure : ils n'ont aucun lien avec l'ALMA. Les Lundis de la Tenure qui proposent des animations ouvertes à tous le premier lundi de chaque mois à la résidence de la Tenure ont été créés en 2019 par deux adhérentes de l'ALMA (Aline Idiasak et Lucienne Jean) à titre personnel et sont une animation intégrée au CCAS ; il arrive que l'ALMA, comme Le coin des poètes, Agora ou Horse Power Club Lamorlaye soient organisateurs d'une animation mais le plus souvent les animateurs interviennent à titre personnel.

➤ **Les propositions d'activité pour 2022 présentées par Nicole et partiellement en visioconférence ZOOM par Annick ont été approuvées à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

5- **Le montant de la cotisation 2023** : Gérard propose de voter à partir de 2023, chaque année le montant de la cotisation de l'année en cours. Notre AG se tient toujours en janvier donc en début d'exercice et cela permet de voter le montant des cotisations en connaissant les projets de l'année et la situation générale. Cela éviterait que de nombreux adhérents ne sachent pas s'ils ont payé leur cotisation pour l'année en cours. Il rappelle que nos comptes portent sur l'année civile et non sur l'année scolaire ; les adhésions en cours d'année, toujours possibles, seraient moins nombreuses et concerneraient plutôt les nouveaux adhérents. En réponse à une question, il explique, qu'au lieu de payer leur cotisation à leur arrivée à l'AG, les adhérents seraient appelés à le faire en fin d'AG.

Rappel : la cotisation 2021 a été fixée en juin 2021 à 12€ en « individuel » et à 18€ en « couple »

➤ **Les adhérents présents à l'assemblée générale, votent à l'unanimité pour cette proposition.**

Nous n'avons pas terminé cette AG autour d'un buffet dinatoire ni même autour d'un petit verre de l'amitié : respect des règles sanitaires oblige ! Nous avons proposé encore une fois, des petits gâteaux emballés sous plastique...

Mais nous avons pu bavarder avec les uns et les autres avec toujours le même plaisir !

Merci pour votre soutien et à très bientôt pour nos prochaines manifestations !

Vous recevrez avec ce compte-rendu le rapport d'activité, le rapport financier et les comptes distribués en AG. Le compte-rendu sera aussi mis en ligne sur le blog (lamorlayealma.wordpress.com) et transmis sous forme papier aux adhérents non présents qui n'utilisent pas internet. Les présentations qui ont été projetées pendant l'AG et qui illustraient le rapport d'activité et la présentation des projets pour 2022 seront aussi mises en ligne sur le blog. Un compte-rendu des activités de janvier et février (hors AG vous sera envoyé fin février.

* Fait après l'AG

** Proposé après la clôture de l'AG